

Malgré un calme apparent et un silence sidéral, le travail de refonte de la convention collective nationale 1966 continue. Un groupe de travail s'est déroulé le 13 septembre, préparant la commission du 27 septembre. L'objectif patronal reste l'adoption des classifications, dernier verrou avant la discussion sur l'organisation des salaires. Les organisations syndicales ne doivent pas signer et la mobilisation doit s'amplifier. La fédération SUD a envoyé un courrier dans ce sens à toutes les organisations syndicales, courrier qui est joint pour information à tous les salariés. SUD est déterminé à poursuivre et amplifier la campagne contre les projets UNIFED en appelant à une organisation unitaire la plus large.

Aux fédérations syndicales participant aux commissions paritaires



Paris, le 19 septembre 2006

Depuis un an vous travaillez avec les trois organisations employeurs à la refonte de la convention collective nationale de 1966. Les négociations se déroulent sur la base de propositions patronales qui, loin d'avoir fait débat dans les établissements, n'ont pas à quelques exceptions près été diffusées aux principaux intéressés, à savoir les salariés.

Heureusement une campagne de mobilisation s'est faite jour : Elle a permis d'affirmer un refus des propositions des syndicats employeurs. Elle a permis de briser le mur du silence.

Aujourd'hui, les employeurs demandent la signature des organisations syndicales sur la première étape de refonte des classifications. A la veille de cet accord, nous vous adressons deux réflexions :

- A ceux qui veulent adopter les deux filières et ces nouvelles classifications, nous rappelons qu'ils engagent l'avenir de nos collègues et qu'ils sont comptables devant ceux-ci de leur décision, qu'ils engagent par ailleurs le syndicalisme dans une cogestion d'experts sans laisser d'espoir aux débats et aux nécessaires mobilisations. Ils n'ignorent pas non plus que donner un accord sur cette partie c'est avaliser la suite, donc la refonte et l'individualisation du salaire. Cela s'est réalisé dans les autres conventions de la branche UNIFED.

- A ceux qui continuent de refuser la logique des employeurs et leurs propositions, nous disons qu'il est possible de persévérer et d'instaurer une logique différente reposant défense et promotion des métiers du secteur et surtout posant la question des salaires et de leur organisation.

Cela signifie que l'on ne peut discuter à froid et que l'heure est à la mobilisation.

Deux outils sont nécessaires :

- L'information des salariés.
- L'unité d'action.

Cette unité nous vous proposons de la construire. Les diverses mobilisations, les assemblées générales portent cette question des salariés aux organisations syndicales : offrez nous un véritable outil unitaire de défense de nos intérêts !

Dans l'attente d'une réponse.

La fédération SUD Santé Sociaux

Fédération Sud Santé-
Sociaux
"Solidaires - Unitaires -
Démocratiques"
2 rue Henri Chevreau -
75020 Paris
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org

Paris, le 20 septembre 2006